

CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'Article L.2123-1 du code général des collectivités territoriales

L'employeur est tenu de laisser à tout salarié de son entreprise membre d'un conseil municipal le temps nécessaire pour se rendre ou participer :

- 1° Aux séances plénières de ce conseil ;
- 2° Aux réunions de commissions dont il est membre et instituées par une délibération du conseil municipal ;
- 3° Aux réunions des assemblées délibérantes et des bureaux des organismes où il a été désigné pour représenter la commune.

Selon des modalités fixées par un décret en Conseil d'État, l'élu municipal doit informer l'employeur de la date de la séance ou de la réunion dès qu'il en a connaissance.

Vu l'Article L.2123-2 et suivants du code général des collectivités territoriales

I- Indépendamment des autorisations d'absence dont ils bénéficient dans les conditions prévues à <u>l'article L.2123-1</u>, les maires, les adjointes et les conseillers municipaux ont droit à un crédit d'heures leur permettant de disposer du temps nécessaire à l'administration de la commune ou de l'organisme duquel ils la représentent et à la préparation des réunions des instances où ils siègent.

Mesdames, Messieurs les Conseillers

J'ai l'honneur de vous convoquer au Conseil Municipal qui aura lieu :

le Mardi 14 janvier 2025 à 19 h 30 - Salle de réunion du 1er étage.

ORDRE DU JOUR

- Remboursement d'acompte à la suite d'annulation d'une réservation à la Loco
- Quart des crédits pour les dépenses d'investissement du budget communal
- Résultats du concours des maisons illuminées
- Vote des tarifs 2025 : voirie, locations, concessions
- Subvention pour le Souvenir Français
- Convention d'objectifs pour le Comité des Fêtes
- Subvention 2024 aux associations

Informations

Questions diverses

Je vous rappelle que tous les documents afférents au Conseil Municipal sont consultables en mairie. Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Fait le : 07/01/2025 à : Thiaucourt Madame le Ma

Madame le Maire, Margaret DUMONT

POUVOIR (1)		
Je soussigné, Donne pouvoir à (2) :		
0	De me présenter à la réunion De prendre part à toutes les délibérations D'émettre tous votes et signer tous documents	le:
Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (4) auquel cette réunion serait reportée pour quelle cause que ce soit.		
Fait à :	Le:	Signature (5):

- (1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité
- (2) Nom, prénoms et adresse
- (3) Cocher la mention inutile
- (4) Validité : trois reports au maximum
- (5) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »